

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 63 (1925)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Lè dou Frédéri et la vota  
**Autor:** Suzette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-219391>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 27.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité : GUST. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Nous avisons les abonnés, n'ayant pas encore payé leur abonnement, que le remboursement leur sera présenté fin mars.**

Pour éviter des frais de ports inutiles, utilisez notre compte-chèques postaux II. 1160.

## ENTRE NOUS, VOISINE

**A**VEZ-VOUS vu, Voisine ? « L'espoir du printemps » a fleuri ! S'appelle ainsi, ne connaissant pas son nom certainement latin, ce petit arbre qui, avant tous les autres, bourgeoine et rend au jardin un peu de sa gaieté. Il ressemble à l'ajonc ; ses fleurs sont jaune clair, couleur de soleil pâle. On sait, les voyant écloses, que la belle saison s'apprête et que les brumes bientôt feront place aux lumineuses clartés printanières. Alors on prend patience. J'ai cueilli une branche fleurie et dans la chambre morose, son clair bouquet a la gaieté d'un sourire d'enfant. Je le regarde ce soir en écoutant le vent gronder derrière la porte et la pluie battre les vitres. — « L'espoir du printemps » a fleuri, cela ne peut plus durer longtemps... ce matin le ciel était pur ; c'est une bourrasque qui passe. Qu'importe ce souffle froid puisqu'il y a promesse de beau temps dans le cœur doré de ces frères messagers sorties de la terre même ? Pouvoir se dire cela, Voisine, au cours de notre temps d'épreuve, se dire que cela ne peut durer et trouver entre deux peines une fleur d'espoir à cueillir ! Et peut-être la trouverions-nous en regardant mieux à l'ombre des heures. J'ai souvent l'impression qu'il y a du « bien perdu » autour de nous, qu'il suffirait de penser, d'observer, de réfléchir davantage pour trouver des raisons de réconfort dans le cercle de nos soucis quotidiens.

« L'espoir du printemps » a fleuri, Voisine, venez-en cueillir ! L'Effeuilleuse.

## ARMOIRIES COMMUNALES



Chéserey, au district de Nyon, a adopté en 1922 un très bel écusson : combinaison des armes de la famille de Gingins et de l'abbaye de Bonmont. L'écu est divisé horizontalement en deux. Sur la partie supérieure qui est blanche semée de petits carrés noirs (billettes), figure la moitié supérieure d'un lion (issant) noir avec langue rouge (de Gingins) ; la partie inférieure est rouge chargée de deux clefs d'argent en sautoir sous lesquelles s'élève un mont vert à trois sommets (de Bonmont).



Chavannes-le-Veyron, au district de Cossonay a choisi en 1924 un écu à fond bleu traversé par une bande ondulée d'argent, oblique, de gauche à droite et de haut en bas, laquelle bande est chargée de trois poissons posés horizontalement. Le fond bleu rappelle la couleur des armes des familles Crinsoz et Forel, Seigneurs de cette localité ; les trois poissons sont des vairons, allusion parlante au

nom de la commune et la bande ondulée représente le ruisseau le Veyron qui traverse la localité.



Corcelles-près-Concise. On voit sur un vitrail du chœur de l'église de Concise et sur le cadran du clocher les armoiries de Corcelles, annexe de la paroisse ; c'est un écu partagé verticalement en trois parties, les parties extérieures sont rouges, le tiers moyen de l'écu est blanc, sur celui-ci un griffon noir dressé sur ses pattes de derrière, surmonté d'une fleur de lys aussi noire. Ces armoiries figurent sur l'armorial Gatschet de la bibliothèque de Berne ; l'animal n'est pas très nettement déterminé ; d'aucuns prétendent que c'est un cerf. La légende rapporte qu'en 1614, des chasseurs poursuivirent un chevreuil qui se précipita dans le lac d'où on le repêcha, le bailli prétendit que l'animal lui revenait de droit, les chasseurs contestèrent ce droit et portèrent l'affaire à Berne qui donna raison aux chasseurs. La chronique de De Sinner, aussi à la bibliothèque de Berne, donne un écusson portant le même dessin que celui que nous donnons ici, mais les parties extérieures sont d'or et la partie médiane-bleue, l'animal et la fleur de lys sont d'argent.



## LÈ DOU FRÉDÉRI ET LA VOTA

**L**E lo dou mâ de sti an. Lo grand Frédéric — pas lo grand Frédéric dé Prusse, mâ stisse dé noutron velâdo de Pliequebon — l'e cheta su on ban, pé devant l'hotô. Guegnive su la Julie cein que l'è marquâ sù la vôtâ dein lo canton.

L'autro Frédéric, stisse à la Suzette, abrevève son pique et passève pe ique. Le fé dinse ào grand Frédéric :

— Aloo, quin novi sur la Julie, sta veprâ ?

— Quin novi ! Kaise-té ! su quasu einradzi !

— Einradzi ? Et pourquoi ?

— Pourquoi ? Po cein que sta poison de Julie einbardoffye dâi moui de papâi po sta bâogra de vôtâ, pardine !

— L'a bin fé ! No z'ein âi po noutr' ardzeint, tot parai !

— T'à la compregnète cliioûse, tè ! N'è-te pas onna vergogne de vèrè quie lo pllie crouïo bocon de velâdo de per tsi no que l'a lo plliési d'avâi 'nna vôtâ, de baire 'nna bouna verrière, de fèrè onne trevougna ! Et, dein noutron cercllio, rein ! mâ rein de rein ! lo dianstre tè preingne !

— Ma fâi, l'è bin veré ! Avoué cliia manigance « d'élection tacite », quemet diant, no z'ai pas zû moian de budzi solameint lo guinguelin ! Oi, l'è 'nna vergogne ! charrette ! vouai !

— L'è onn'invencion dé cliioû monsu de la vela, po eimbèta l'è z'autro quie l'ao balliant à medzi ! Sein no, que dianstre ! l'arent bon teimps

de baire dâolaci et de medzi dâo pan et dâo quègnû !

— Charrette de charrette ! D'ouère tot cein, m'einradze assebin !

— Et lo pllie biau de l'affère, l'è quie stisse que l'ant inventâi sta manicle de la metsance, n'ant rein volliu de clii coummerce per tsi leu ! L'è bon po l'è z'autro, por no, grôs dâdou que no sein !

— N'a pas moian ! Alô, pé Lozena, l'ant fé l'è vôte quemet l'è z'autro iâdzo ?

— Pardine, bin sù ! Et onco, l'ant fé la rioûla quasu onne senanna !

— Kaise-té ! N'è pas possibillio !

— L'è dinse. Accuta-vâi, l'è marquâ iquie : L'ant coumeinci l'è vôte lo décando apri-mèdzo, l'ant reinmodâ la dêmeindze tant qu'à la né, et sè sant arreindzi po fère on bocon de ballotâdo po poâi recoumeinci la fita lo dêmicro ! T'a oû, sti coup !

— T'einlève ! No sein binstoût bon po bailli la vôtâ âi fenne ! Dâo diâbllio se sè sarant einpacotaie dein clii patrigot quemet no !

— L'è bin veré ! No sein dâi rido bedan, oi, ma fâi !

— L'è l'è pouro que l'ant gagni dein clii poison d'affère. Noutrè député l'ant bailli on biau beliet de cint âi pouro dâo cercllio ! N'a pas tot dé mau !

— L'è pouro ! l'è pouro ! No vollien præo l'ao bailli à baire et à medzi sein avai fauta de no robâ noutra vôtâ !

— Pardine ! tsancro de tatanzenolhie ! avoué !

— Tè rondzai pi po dâi rôte de râva !

— L'è lo premi coup, mâ l'è bin lo derrai !

Suzette à Djan-Samuiet.

## MON PERMIS DE PIETON

**Q**UAND je débarquai à Paris, il y a quelques semaines, je n'eus pas plutôt mis le pied dans la rue que je m'entendis interpellé violemment.

— Eh là, le piéton, où allez-vous ?

— A l'Hôtel de l'Estampe.

— Voulez-vous me montrer votre carte noire ?

— Ma carte noire ?

— Eh bien ! oui, votre carte de circulation, quoi.

— Mais, je ne suis pas en auto, je suis à pied. Je viens de Pontoise.

— Je ne vous demande pas d'où vous venez, reprit l'agent en civil qui m'avait accosté. Je vous que vous avez la téméraire prétention de vous lancer dans Paris sans avoir l'autorisation délivrée par la Préfecture, après examen : vous mériteriez que je vous dresse procès-verbal.

— Alors, je ne vais pas pouvoir me rendre à l'hôtel où j'ai retenu une chambre par téléphone ?

— Malheureux imprudent, mais vous ne feriez pas cinquante mètres dans la rue avant d'être sectionné en trente-six morceaux.

— Mais enfin, la rue est à tout le monde !

— Pardon, vous retardez un peu, on voit que vous venez de Pontoise : la rue est aux automobilistes.

— Et moi qui n'ai pas les moyens d'avoir une douze chevaux, je ne puis pas me promener, aller à mes affaires ?

— Pas sans avoir passé l'examen qui permettra à une commission d'ingénieurs de vous dé-